



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

TERMES DE REFERENCE POUR L'EVALUATION FINALE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME STRATEGIQUE DE TRAVAIL D'AFRISTAT POUR LA PERIODE 2011-2015.

1. Contexte et justification

Le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) pour la période 2011-2015 est arrivé à son terme le 31 décembre 2015 et, conformément au dispositif de son suivi-évaluation, il doit faire l'objet d'évaluation qui permettra à terme de tirer des leçons de sa mise en œuvre pour l'amélioration des actions futures d'AFRISTAT, notamment l'élaboration d'un PSTA pour la période 2017-2021.

Le PSTA 2011-2015 a fait l'objet d'évaluation à mi parcours de son exécution en 2013.

Pour faire la jonction entre les deux programmes quinquennaux (2011-2015 et 2017-2021) et répondre à la préoccupation d'être un programme charnière entre les deux Fonds de capitalisation 2006-2015 et 2016-2025, un plan d'action triennal glissant 2015-2017 a été élaboré. Ce plan triennal couvre la dernière année du PSTA 2011-2015 et les deux premières années 2016 et 2017 du troisième Fonds AFRISTAT 2016-2025. Cette approche a été adoptée afin d'établir un budget pour les trois ans et d'avoir une bonne visibilité des contraintes financières à maîtriser et à gérer de concert avec les Etats membres et les partenaires de l'Observatoire. Ce plan triennal a été décliné en plans d'actions annuels pour les années 2015 et 2016 afin de le rendre opérationnel.

2. Objectifs de l'évaluation

L'objectif principal de l'évaluation est de faire le point sur la mise en œuvre du PSTA 2011-2015 afin de dégager les performances réalisées, les insuffisances et les pistes d'amélioration pour une meilleure poursuite des activités d'AFRISTAT.

De façon spécifique, l'évaluation devra :

- ✓ mesurer le degré d'atteinte des objectifs et des résultats attendus du programme en :
 - relevant les activités réalisées et les produits obtenus avec une appréciation de leurs impacts sur les cibles ou les bénéficiaires notamment, les Instituts nationaux de statistique (INS) et éventuellement les autres composantes des Systèmes statistiques nationaux (SSN) des Etats membres d'AFRISTAT ;
 - dégageant les activités prévues et non réalisées tout en fournissant les raisons de leur non réalisation ;
 - dégageant les activités non programmées mais réalisées assorties des produits obtenus avec une appréciation de leurs impacts sur les Instituts nationaux de

statistique (INS) et éventuellement les autres composantes des Systèmes statistiques nationaux (SSN) des Etats membres d'AFRISTAT ;

- évaluant les moyens mobilisés (humains, financiers et matériels) dans la mise en œuvre du PSTA 2011-2015 ;
- ✓ examiner les conditions de réussite et les risques : il s'agit de vérifier si les conditions de réussite définies au départ ont été réunies ;
- ✓ analyser la stratégie ou l'approche suivie pour la mise en œuvre du programme y compris le système de suivi évaluation;
- ✓ évaluer les contributions des projets ou programmes des PTF dans l'exécution du PSTA ;
- ✓ faire ressortir les insuffisances liées à l'exécution du Programme ainsi que les difficultés rencontrées ;
- ✓ formuler des recommandations devant améliorer les actions futures d'AFRISTAT, notamment l'élaboration du PSTA 2017-2021;

3. Résultat attendu

L'évaluation sera sanctionnée par un rapport basé sur les objectifs susmentionnés.

4. Démarche à suivre

Cette évaluation devant impliquer toutes les parties prenantes des actions d'AFRISTAT, elle se fera à plusieurs niveaux. Dans un premier temps, au sein d'AFRISTAT et aux niveaux des INS, des écoles africaines de statistique, des unions d'intégration économique et des banques centrales.

Le travail sera basé essentiellement sur l'exploitation des questionnaires dûment renseignés par les bénéficiaires des actions d'AFRISTAT ainsi que des documents existants.

Un certain nombre de principes ou préalables sont à respecter afin d'aboutir à un rapport qui reflètera la réalité. Ainsi, la rigueur dans la collecte des données et le traitement ou l'analyse des informations rassemblées est de règle. Il convient dans ce cas, de s'accorder sur une démarche méthodologique et d'appliquer durant tout le processus, la méthode de l'approche participative et itérative.

Une attention devra aussi être accordée aux produits partagés avec d'autres partenaires qui apportent des appuis aux Etats membres d'AFRISTAT dans les domaines identiques à ceux de l'Observatoire.

L'évaluation portera aussi sur les aspects financiers. A l'aide des données de la comptabilité analytique d'AFRISTAT, il sera procédé à l'analyse des coûts liés à la mise en œuvre du Programme et ce, annuellement. Les appuis directs apportés aux différents Etats membres d'AFRISTAT feront l'objet de quantification financière. La finalité est d'apporter un éclairage sur l'efficacité du Programme c'est-à-dire de mesurer les résultats obtenus par rapport au financement des activités.

Avant le démarrage des activités, le consultant présentera une note de compréhension des termes de référence au Directeur Général d'AFRISTAT qui devra l'approuver. Cette note proposera l'approche méthodologique qui sera suivie dans cette étude.

5. Calendrier

Démarrage des travaux : 16 mai 2016 ;

Dépôt du rapport provisoire : 30 mai 2016 ;

Remise au consultant des observations sur le rapport provisoire : 6 juin 2016 ;

Dépôt du rapport final : 13 juin 2016.

6. Compétences requises

Le consultant doit être un économiste ou un planificateur ou un statisticien de niveau d'études BAC +5 et jouissant d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans en matière d'élaboration et de suivi et évaluation axés sur les résultats des programmes d'activité des institutions/organisations. Une bonne connaissance d'AFRISTAT et des systèmes statistiques de ses Etats membres sera un atout.

7. Rémunération

Le travail sera rémunéré sur la base de 20 jours ouvrés.

8. Documentation

Une liste non exhaustive des documents qui pourront être exploités est présentée ci-dessous

- PSTA 2011-2015 ;
- Cadre logique pour l'élaboration du Plan d'action 2015-2017 ;
- Programme triennal 2015-2017 ;
- Les plans d'actions de chaque année ;
- Les rapports d'activités annuels d'AFRISTAT couvrant la période sous revue ;
- Le rapport d'évaluation à mi parcours du PSTA 2011-2015 ;
- Le rapport de l'évaluation de l'impact des interventions d'AFRISTAT dans ses Etats membres
- Le rapport de synthèse des réflexions stratégiques sur la restructuration institutionnelles et organisationnelles d'AFRISTAT et la reconstitution de son Fonds de financement au titre de la période 2016-2025 ;
- Le rapport de l'évaluation, finale du PSTA 2006-2010.
- La documentation du SAF sur les aspects financiers.

Les dossiers de candidature doivent être adressés le 13 Mai 2016, délai de rigueur, à :

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT
B.P. E 1600 Bamako
MALI
Tél : 00 223 20 21 55 00 / 20 21 60 71
Fax : 00 223 20 2 11 40
Email : afristat@afristat.org

Pièces à fournir :

- un acte de candidature ;
- le curriculum vitae précisant les expériences en lien avec la présente consultation ;
- la copie des diplômes d'études supérieures ;
- les coordonnées détaillées du candidat: adresse postale, téléphone, fax, e mail, etc.
- les références de trois (3) personnes qui connaissent le candidat.